

Conseil Municipal de La Chaise-Dieu le 05 avril 2023 20h00 en mairie.

Présents :

André Brivadis Maire, Stéphane Gibert, Fabien Blanchefort, Armelle Savinel, Yannick Laverroux, Bernard Vialaneix , Pierre Philipon, Olivier Marion, Gerard Specel, Thierry Faivre, Pascale Sciortino, Paul Philbée.

Absent : Stéphane Wenger

Secrétaire de séance : Pierre Philipon

Compte rendu de 7 pages et 2229 mots.

Stéphane Wenger donne pouvoir à André Brivadis

Monsieur le maire ajoute à l'ordre du jour :

Convention Régionale « Festival région des lumières »

Approbation du compte rendu du CM du 10 mars 2023.

-Compte Administratif du budget principal de la commune 2022.

Présentation des comptes de la commune réalisés en 2022 par Fabien Blanchefort (Monsieur le Maire se retire de la séance et ne prend pas part au vote)

2 Contre 1 abstention 8 Pour

Fabien Blanchefort proclame le compte administratif du budget principal adopté.

-Compte Administratif du centre d'animation 2022.

Présentation des comptes du centre d'animation réalisés en 2022 par Yannick Laverroux. (Monsieur le Maire se retire de la séance et ne prend pas part au vote)

0 Contre 0 abstention 11 Pour

Yannick Laverroux proclame le compte administratif du centre d'animation adopté.

-Compte Administratif de la Caisse des Ecoles 2022.

Présentation des comptes de la caisse des écoles réalisés en 2022 par Fabien Blanchefort (Monsieur le Maire se retire de la séance et ne prend pas part au vote)

0 Contre 0 abstention 11 Pour

Fabien Blanchefort proclame le compte administratif de la caisse des écoles adopté.

- Affectation des Résultat du budget principal de la commune 2022.

Dossier présenté par Fabien Blanchefort

0 Contre 3 abstention 10 Pour

Monsieur le Maire proclame l'affectation du résultat du budget principal adoptée.

-Affectation des Résultat Compte Administratif du centre d'animation ALSH 2022.

Dossier présenté par Yannick Laverroux

0 Contre 0 abstention 13 Pour

Monsieur le Maire proclame l'affectation du compte administratif ALSH 2022 adoptée.

-Affectation des Résultat Compte Administratif de la Caisse des Ecoles 2022.

Dossier présenté par Yannick Laverroux

0 Contre 0 abstention 13 Pour

Monsieur le Maire proclame l'affectation du résultat de la caisse des écoles adoptée.

Paul Philbée demande à Fabien Blanchefort, adjoint au budget, quand a-t-il réuni la commission finances dont il rappelle les membres qui la compose : Monsieur le Maire, les adjoints (Stéphane Gibert, Yannick Laverroux, Armelle Savinel), Paul Philbée, Pascale Sciortino, et Bernard Vialanex afin de préparer le budget 2023 qui va nous être présenté ? Fabien Blanchefort n'a, par oubli, pas réuni la commission : Pasacale Sciortino, Bernard Vialanex, Armelle Savinel adjointe et Paul Philbée membres confirment ne pas avoir été invités à participer à l'élaboration du budget 2023. Paul Philbée fait remarquer que déjà l'année dernière déjà la commission n'avait pas été réunie. Fabien Blanchefort explique que différents échanges ont eu lieu avec l'administration des finances publiques pour élaborer le budget qui va être présenté.

Paul Philbée demande que soit fourni et expliqué le document annuel de valorisation financière et fiscale de l'année 2022 car il permettrait de retracer les évolutions des différents postes du budget sur 5 ans. Fabien Blanchefort indique que ce document n'a pas encore été transmis par les services de gestion comptable pour 2022. Paul Philbée indique que la prise en compte de ce document devrait constituer un préalable à la création du budget 2023 afin de ne pas perpétuer les erreurs passées. Il rappelle que sa demande, restée vaine, était la même l'an passé pour le budget 2022.

-Vote du budget 2023 au chapitre

0 Contre 0 abstention 13 Pour

Monsieur le Maire proclame le vote au chapitre adopté.

-Vote Taux d'imposition 2023

Proposition de ne pas augmenter les impôts soit :

Taxes foncières sur le bâti : 39.22%

Taxes foncières sur le non bâti : 88.13%

Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) : 15.16%

Contrairement à la proposition de Fabien Blanchefort il n'est pas possible de procéder à l'augmentation de la taxe d'habitation, seule, sur les résidences secondaires comme il le souhaite.

Sachant que les impôts n'ont pas été augmentés l'année dernière Pierre Philipon propose qu'il serait judicieux d'appliquer une augmentation tenant compte du contexte économique du moment. Fabien Blanchefort nous indique que comparativement aux communes voisines c'est à La Chaise-Dieu que les impôts sont les plus élevés il convient donc de ne pas les augmenter d'autant que vient se rajouter le prix de l'eau qui est aussi plus élevé qu'ailleurs.

2 Contre 0 abstention 11 Pour

Monsieur le Maire proclame que le taux d'imposition sera inchangé pour 2023

-Achat du terrain à proximité de l'usine Sylgel.

Il est proposé d'acquérir un terrain de 11000 m2 pour 55000 euros. Ce terrain jouxte l'usine Sylgel et bénéficie à l'heure actuelle d'un certificat d'urbanisme. Ce terrain constituerait une réserve foncière qu'il resterait à viabiliser par la commune pour créer une zone artisanale qui serait raccordée à celle existante. La viabilisation pourrait se faire au fil de l'eau. Stéphane Gibert informe le conseil que les 55k€ sont déjà inscrits au budget 2023 qui sera voté tout à l'heure.

Il ressort des débats que ce sujet est de la compétence de l'agglo dont la commune dépend. La création ou l'extension d'une zone portée par la commune serait soumise aux mêmes obligations que l'agglo en matière de sécurité, de protections environnementales, incendies ou autres. Pierre Philipon fait remarquer que deux terrains proches ont déjà été achetés par deux porteurs de projets privés sans que la commune s'interpose. Pourquoi le ferait-elle aujourd'hui ?

5 Contre 2 abstention 6 Pour

Monsieur le Maire proclame que la proposition d'acquérir ce terrain est rejetée

-Dépense de l'article 6322 fêtes et manifestations

Proposition de donner blanc-seing à Monsieur le Maire pour payer dans la limite du budget les menus frais engagés par les circonstances et/ou manifestations auxquelles la commune se doit de

participer comme par exemple les réceptions qui auront lieu lors de la course de vélo du Dauphiné Libéré.

0 Contre 0 abstention 13 Pour

Monsieur le Maire proclame la proposition adoptée.

-Critérium du Dauphiné

Proposition de donner au Maire le pouvoir de solliciter une subvention de 12500.00 euros à l'Assemblée départementale et de signer le contrat avec le comité d'organisation de la course de vélo qui se déroulera le 05 juin prochain. Il y aura trois passages à la Chaise-Dieu depuis le RD499.

0 Contre 1 abstention 12 Pour

Monsieur le Maire proclame la proposition adoptée.

-Plan de financement de l'école

Propose de valider ce plan de financement en euros HT pour la structuration des demandes d'aide publiques sachant que les subventions sont plafonnées en valeur et en pourcentage. Il en est ainsi pour la subvention acquise.

Etat Plan de relance	619 657.00	38.48%	Acquis
Région	294 441.00	18.29%	
Département	52 000.00	3.23%	
Fond vert	322 032.00	20.00%	
Commune LCD	322 032.44	20.00%	
Total	1 610 162.44	100.00%	

A été rendu compte de la dernière réunion de la commission animée le 22 mars dernier par Inge43 sur le dossier école qui doit finaliser l'étude en ne dépassant pas pour ce projet un investissement global ht de 1 100 000.00€. Les critères prioritaires retenus étant les suivants : chiffrer l'isolation chauffage et menuiserie des deux bâtiments (école primaire et école maternelle) de manière à ce qu'il y ait une homogénéité de l'ensemble des bâtiments et une fonctionnalité énergétique optimisée. Inge 43 fera une proposition d'aménagement de l'intérieur avec le solde financier pour à minima trois classes et une cantine. Le préau pourrait se situer à la place de la garderie actuelle qui demain partagerait ses locaux avec la salle de sieste.

. 0 Contre 0 abstention 13 Pour

Monsieur le Maire proclame le plan de financement de l'Ecole présenté adopté.

-Budget principal 2023 de la commune

Le Budget est présenté par Fabien Blanchefort, adjoint aux finances

Section Fonctionnement : 1623999.17

Section Investissement : 2892920.38

Paul Philbée demande s'il a été inscrit au budget une somme pour la mise aux normes de sécurité de « la guignette » propriété de la commune rappelle-t-il. Il s'agit du sens d'ouverture des portes, du tableau électrique, de l'accès et stockage du gaz propane, de l'eau et de l'assainissement etc...

Fabien Blanchefort répond que ces travaux ne figurent pas au budget.

Paul Philbée indique que ces travaux, d'une extrême urgence, devraient être prioritaires et pris en compte dans le budget 2023 car l'absence de mise aux normes de sécurité par le propriétaire alors qu'un bail commercial est en cours sur le bar restaurant engage la responsabilité de la commune en cas de problème.

Les sujets en-cours : le Village de la Tour sous offre, une zone d'activité, « la Guinguette » dont il est rappelé par Stéphane Gibert qu'il faudra prochainement statuer sur sa vente, sont abordés. Tous ces dossiers liés à la capacité de financement tant pour le fonctionnement (leur entretien) que pour l'investissement (développement) attisent les débats.

4 Contre 0 abstention 9 Pour

Monsieur le Maire proclame que le budget 2023 de la commune est adopté.

-Budget ALSH 2023

Ce Budget est présenté par Yannick Laverroux

Section Fonctionnement : 234068.09 €

Section Investissement : 23783.50 €

0 Contre 0 abstention 13 Pour

Monsieur le Maire proclame le budget ALSH 2023 adopté.

-Budget 2023 de la caisse des écoles

Ce Budget est présenté par Fabien Blanchefort

Section Fonctionnement : 3496.83 €

Section Investissement : 0 €

0 Contre 0 abstention 13 Pour

Monsieur le Maire proclame que le budget 2023 de la caisse des écoles est adopté.

-Taux d'avancement de grade

Il est proposé de donner à Monsieur Le Maire toute latitude afin de proposer à tous les agents (soit 100% des effectifs) un avancement de grade dans la mesure où l'agent est en capacité d'exercer les missions que lui impose ce nouveau grade.

0 Contre 0 abstention 13 Pour

Monsieur le Maire proclame cette proposition adoptée.

-Permis de construire à Baffour

Monsieur Berlier jeune agriculteur à Baffour vient rechercher un soutien à son dossier de demande de permis de construire qui a été refusé par la DDT.

Il expose son projet et affirme que son activité, dans sa future implantation, ne génèrera de préjudices aux riverains ni de servitudes à la commune.

0 Contre 0 abstention 13 Pour

Monsieur le Maire proclame le soutien unanime de la municipalité à ce projet.

-Subvention exceptionnelle séjour à Paris

Proposition par Monsieur Le Maire de verser une subvention exceptionnelle de 500.00 € à l'association des adolescents du centre de loisir « La Cas Activités »

0 Contre 0 abstention 13 Pour

Monsieur le Maire proclame la proposition de verser exceptionnellement 500.00€ à cette association pour ce séjour à Paris.

-Extension de la subvention des réfections de façade

Depuis deux ans 4 projets ont été retenus et Jusque-là était pris en compte la réfection des façades des maisons d'habitation seulement. Il est demandé au conseil municipal d'étendre le champ d'application de cette subvention à toutes autres façades qui seraient rénovées soit : façades de locaux professionnels, de granges, de garage etc...

1 Contre 0 abstention 12 Pour

Monsieur le Maire proclame cette nouvelle disposition adoptée.

-Convention festival Région des lumières

La Région AURA propose à la commune de La Chaise-Dieu de mettre en place un jeu de lumière sur la façade de l'abbaye (dans l'esprit des spectacles « Puy de Lumières » au Puy en Velay) , en nocturne du 05 au 27 août 2023, de manière à mettre en valeur le site et l'identifier comme grand site régional.

La mise en scène de ce qui sera projeté a déjà été travaillée avec le festival de La Chaise-Dieu

Le projet est accueilli favorablement. Il est fait remarquer qu'il est dommage que cette activité ne soit pas proposée durant toute la saison d'été. Il est répondu à cette remarque que l'usage de ce même système sera mutualisé tout l'été entre plusieurs sites en région.

0 Contre 0 abstention 13 Pour

Monsieur le Maire proclame la proposition de ce projet approuvée.

-Questions diverses

-L'Agglo du Puy est en train d'enquêter sur son image chez les commerçants du centre bourg

-Cimetière : il est mentionné que les allées récemment goudronnées s'enherbent déjà.

-Rue de l'Aumône : il faudra signaler au syndicat mixte le besoin de réfection de la rue après les travaux de mise en sécurité incendie de l'Abbatiale.

-Village de la Tour : le compte rendu de visite d'une délégation chez le notaire Farget, à Brioude le 31 mars dernier, est commenté par Fabien Blanchefort qui souhaite que le conseil se prononce, sans tarder, sur un vote d'intention quant à la vente du Village de la Tour afin d'entamer les démarches. Si l'acquéreur était d'accord avec l'estimation des domaines Pierre Philipon souligne que le vote d'intention vaudra vote car il ne sera pas possible faire marche arrière. Comme le compte rendu a été transmis à tous, chaque conseiller est invité à en prendre connaissance.

-Information d'Armelle Savinel : La rampe le long de la boulangerie avenue de la gare n'a pu être posée durant l'hiver et jusque-là à cause du gel.

-Armelle Savinel nous rappelle que le Troc de Plantes se déroulera le 29 avril de 9hrs à 11hrs Salles Casadéennes elle précise la gratuité des échanges. Elle nous rappelle les travaux de la commission signalétique pour la mise en œuvre d'un plan de circulation plus fluide et la dénomination des parkings : coût 1022€. Un devis relatif au marquage au sol a été également demandé (passages piéton, flèches directionnelles, bande Stop, hachure/îlot remplissage) : coût 1200 euros

Fin de la réunion 00hh00